

Objet : Compte rendu du Conseil de l'Ecole Doctorale 353 du 8 décembre 2015

Présent(e)s : L. Escoubas, E. Serre, U. Ehrenstein, L. Tadrist, F. Lebon, P. Sagaut, R. Masson, P. Philippe, D. Sturma, O. Montagnier, G. Berginc, A. Salvans

Invités : J-P Moeglin, P. Champion

Excusés : G. Chiavassa, D. Bertin, L. Rigollet, B. Besnainou, Ph. Boisse, O. Pouliquen

Rappel de l'ordre du jour

1. Tour de table / Présentation
2. Approbation du procès-verbal du Conseil de l'Ecole Doctorale du 16/06/2015
3. Bilan de l'année 2015
4. Réinscriptions 2015/2016 à caractère dérogatoire
5. Collaborations avec l'Institut Saint-Louis (ISL) : échanges avec monsieur Jean-Pierre Moeglin
6. Questions diverses

La séance est ouverte à 10h00.

1. Tour de table / Présentation

Après un rapide tour de table, le directeur de l'ED rappelle aux membres présents que la composition du Conseil n'est pas à son optimum avec :

- Un membre externe à renouveler
- Les représentant(e)s des doctorants des laboratoires M2P2 et IM2NP à renouveler

2. Approbation du PV du Conseil de l'ED 353 du 16/06/2015

Le PV est approuvé à l'unanimité des présent(e)s.

3. Bilan de l'année 2015

Le directeur de l'ED donne au Conseil un bilan :

- Des inscriptions en 1^{ère} année de thèse pour l'année universitaire 2015/2016 (37 doctorants au 12/11/2015) ;
- Des soutenances sur l'année civile 2015 (54 docteurs) ;
- Sur la répartition des inscriptions en première année par type de financement ;

Nota : pour les financements de thèses inférieurs à 1000 €, les laboratoires peuvent penser à prendre en charge la chambre du (de la) doctorant(e) sur des contrats gérés par PROTISVALOR.

- Sur la durée moyenne des thèses : 38.98 mois en 11/2015 contre 38.7 mois en 12/2014 ;
- Sur le nombre d'encadrants : 296 (168 HDR et 128 non-HDR) ;

Nota : baisse de 4.5% par rapport au début du contrat « quinquennal » de l'ED 353.

- Sur l'insertion des docteurs diplômés en 2014 : 41% dans le secteur public, 11% dans le secteur privé, 30% à l'étranger et 18% de demandeurs d'emploi (attention, chiffres de février 2015 !).

Le directeur de l'ED fait un rappel aux membres du Conseil des CD attribués par l'ED à la rentrée 2013/2014 :

- 10 contrats AMU ordinaires ;
- 1 contrat « Président » ;
- 1 contrat inter-ED ;
- 2 contrats cofinancés avec le CEA ;
- 1 contrat cofinancé avec la DGA ;
- 2 contrats spécifiques (ENS).

La ventilation par unité donne :

- 2 CD ordinaires + 1 CD AMU/CEA pour l'IM2NP ;
- 2 CD ordinaires + 1 CD AMU/DGA + 1 CD ENS pour l'IRPHE ;
- 2 CD ordinaires + 1 CD inter-ED (353/250) + 1 CD « Président » pour l'IUSTI ;
- 3 CD ordinaires + 1 CD AMU/CEA + 1 CD ENS pour le LMA ;
- 1 CD ordinaire pour le M2P2.

Le directeur de l'ED donne au Conseil quelques informations supplémentaires :

- Le prix de thèse AMU 2014 a été attribué à monsieur Prashant Kumar (laboratoire IUSTI), sur « Etude sur les mousses solides de Kelvin pour les applications industrielles : influences des propriétés géométriques et thermo-hydrauliques, directeur de thèse : monsieur Frédéric Topin ;
- La première thèse en VAE de l'ED 353 sera soutenue par monsieur Marc Vandendboomgaard (ingénieur de recherche au CEA) le 10/12/2015 sur « L'instabilité de Richtmyer-Meshkov : Théories, simulations et expériences » avec monsieur Georges Jourdan du laboratoire IUSTI comme HDR référent ;
- L'ED a participé au financement de trois mobilités internationales à hauteur de 1500 € pour : Romain De Monchy (LMA), Alexandre Moutte (IRPHE) et Mathieu Souzy (IUSTI) ;

Nota : l'appel à candidature « Aide à la mobilité internationale » sera reconduit en 2016 avec une enveloppe globale de 6000 €. Et les doctorant(e)s en cotutelle pourront candidater sur cet appel.

- Concernant l'offre de formation de l'ED, la parole est donnée au directeur adjoint de l'ED, monsieur Eric Serre qui donne le bilan suivant : un seul cours proposé en 2015, celui de monsieur Sergey Gavriluk sur l' « Introduction à la propagation d'ondes en milieux continus » ; en 2016, un deuxième cours sera dispensé aux doctorant(e)s par monsieur Kai Schneider sur le « Traitement

du signal et traitement d'images appliqués à la mécanique des fluides ». Pour conclure, la mobilisation des enseignants-chercheurs et des chercheurs reste difficile...

Nota : Le directeur de l'ED est favorable à la proposition du directeur de l'IUSTI d'intégrer dans l'offre de formation les séminaires de 2016 dans le cadre du PR2I Energie. Et rappelle au Conseil qu'un cours ne sera ouvert qu'à la condition d'avoir entre 5 et 10 étudiants intéressés.

- Rappel sur l'existence du réseau « REDOC SPI » qui regroupe 20 ED, 5950 doctorants, et comprend trois partenaires AFM, FIM et le Club EEA ;

Nota : le directeur adjoint, monsieur Éric Serre, prend la parole pour présenter les missions et les actions visées du réseau REDOC SPI (cf. annexes, point I).

- Monsieur Mossadek Talby a pris la direction du Collège Doctoral depuis le début de la rentrée 2015/2016 ; et proposera une nouvelle procédure pour l'attribution des CD inter-ED identique à celle utilisée pour les CD AMU/CEA 2015/2018 ;
- Pour la journée des doctorants 2016, on garde le même format. Le directeur de l'ED attend des directeurs d'unité des propositions pour le conférencier du matin (thématique transverse, sujet d'actualité,...), et pour les conférenciers de l'après midi (thématique ciblée comme par exemple Innovation et création d'entreprise,...) ;
- Pas de changement sur les modalités d'attribution des CD 2016/2019.

4. Réinscriptions 2015/2016 à caractère dérogatoire

En application de l'article 15 de l'arrêté du 07/08/2006, le directeur de l'ED souhaite recueillir l'avis du Conseil sur les demandes de réinscription en cinquième année à caractère dérogatoire de :

- Raphaël Alliotte, cotutelle, laboratoire IUSTI, directeur de thèse : L. Tadríst, CIFRE CNIM ;
- Yann Jobic, IE2 CNRS, laboratoire IUSTI, directeur de thèse : R. Occelli ;
- Shiyu Qin, laboratoire IM2NP, directeur de thèse : D. Goguenheim, contrat doctoral sur projet COMET, soutenance fixée le 02/02/2016 ;
- Mehdi Saligane, laboratoire IM2NP, directeur de thèse : JL Autran, CIFRE STMicroelectronics.

=> Vote à l'unanimité du Conseil pour autoriser la réinscription des doctorants en cinquième année.

5. Collaborations avec l'Institut Saint-Louis (ISL) : échanges avec monsieur Jean-Pierre Moeglin

Le directeur de l'ED donne la parole à monsieur Jean-Pierre Moeglin (Head of Business Unit ; chercheur, HDR) pour une présentation de l'Institut Saint-Louis (ISL), et d'un exemple de coopération avec l'ISL (cf. annexes, point II).

Après cette présentation, les directeurs présents des laboratoires appartenant à la fédération de mécanique (M2P2, IRPHE, LMA et IUSTI) sont d'accord pour reconnaître l'existence de thématiques

scientifiques communes avec l'ISL (activités scientifiques formant quatre divisions), et l'intérêt de construire des collaborations avant d'envisager des cofinancements de thèses.

Plusieurs questions sont posées aux membres présents du Conseil par le directeur de l'ED :

1) doit-on poursuivre les discussions avec l'ISL ?

Le Conseil donne un avis favorable.

2) doit-on mobiliser 1 CD sur les 10 CD ordinaires pour cofinancer des thèses avec l'ISL ?

Les DU des laboratoires présents ne sont pas favorables. En revanche, ils proposent d'utiliser un support sur le contingent du Collège Doctoral, ou sur les crédits du Labex Mécanique et Complexité.

Nota : Une discussion entre monsieur Gérard Berginc (Directeur des Etudes Amonts - en charge des thèses CIFRE de la société Thalès Optronique) et le Conseil sur la possibilité de cofinancer des thèses (utilisation des financements CIFRE) avec AMU se solde par les mêmes conclusions.

Pour conclure et résumer, le Conseil est favorable pour :

- Etablir des collaborations avec l'ISL, sans utiliser (dans un premier temps) de contrat doctoral ordinaire pour cofinancer des thèses ;
- Que la solution soit trouvée au niveau de la Présidence de l'Université d'Aix-Marseille.

6. Questions diverses

Néant.

La séance est levée à 13h10.